

AG AIRBUS 2023

Le conseil de surveillance du fonds ESOP Airbus demande au conseil d'administration du groupe de relever le plafond de la future opération ESOP 2024

L'Assemblée générale d'Airbus s'est tenue le mois dernier à Amsterdam.

Pour la seconde année les annonces ont porté sur l'amélioration du fonctionnement du Groupe après la crise du Covid. Ces résultats ont permis de valider un dividende en forte croissance de 1,8 euros par actions.

L'ensemble des 14 résolutions proposées aux votes de l'AG ont été votées favorablement avec des scores entre 92,61% et 99,99% montrant la confiance des actionnaires dans la gouvernance du groupe.

Le président (CFE-CGC) du conseil de surveillance du fonds d'actionariat salarié ESOP Airbus est intervenu lors de la session des questions pour faire le point sur l'actionariat salarié au sein du groupe.

Depuis 24 ans les salariés ont souscrit presque chaque année aux augmentations de capital qui leur sont réservées, et pourtant ils ne pèsent que 2,13% au sein du capital, ce qui est loin de la moyenne des entreprises européennes. Le plafonnement actuel à 2,35 millions d'actions de ces opérations explique la faible progression annuelle de l'actionariat salarié. Il représente pourtant un élément fort de cohésion de l'entreprise à l'échelle internationale et il développe le partage de la stratégie au sein du groupe.

Le conseil de surveillance du fonds ESOP Airbus a demandé au conseil d'administration du groupe de relever le plafond de la future opération ESOP 2024 afin d'éviter le phénomène de sursouscription, avec un objectif de doublement de l'opération 2024. Cela permettrait un décollage du taux d'actionariat salarié pour le vingt cinquième anniversaire de l'actionariat salarié du groupe.

La CFE-CGC est attachée au développement de l'actionariat salarié dans le groupe Airbus.

L'actionariat salarié permet d'aligner les intérêts des actionnaires à ceux des dirigeants et à ceux des salariés, dopant la performance de l'entreprise au profit de tous. Il permet d'associer les salariés à la gouvernance de l'entreprise (via les votes de vos représentants ESOP à l'Assemblée Générale annuelle). Il est aussi un vecteur important de cohésion transnationale au sein du groupe.